

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
LE 17 JANVIER 2018**

Ouverture de l'assemblée régulière du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 17^e jour du mois de janvier 2018 à 19h30 à l'Hôtel de Ville de Nicolet situé au 180, rue de Monseigneur-Panet.

Sont présents :

M. Gilles BÉDARD	Maire de Sainte-Eulalie
M. Michaël BERGERON	Maire de Paroisse de Saint-Célestin
M. Julien BOUDREAU	Maire de Grand-Saint-Esprit
M. Éric DESCHENEAUX	Maire de Pierreville
M. Réal DESCHÊNES	Maire de Saint-Wenceslas
M. Jean-Guy DOUCET	Maire de Saint-Léonard-d'Aston
M. Guy DUPUIS	Maire de Sainte-Perpétue
M ^{me} Denise GENDRON	Mairesse de Sainte-Monique
M. Stephano GIANOLI	Conseiller de Saint-Elphège
M. Marc-André GOSSELIN	Maire d'Aston-Jonction
M. Sylvain LAPLANTE	Maire de La Visitation-de-Yamaska
M. Claude LEFEBVRE	Maire de Baie-du-Febvre et préfet suppléant
M. Mathieu LEMIRE	Maire de Saint-Zéphirin-de-Courval
M. Raymond NOËL	Maire de Village de Saint-Célestin
M. Pascal THÉROUX	Maire de Saint-François-du-Lac

Absent :

M. Luc LABRECQUE Représentant de la Ville de Nicolet.

Formant quorum sous la présidence de M^{me} Geneviève DUBOIS, préfète et mairesse de Ville de Nicolet.

M. Michel Côté, directeur général et secrétaire-trésorier est présent et agit à titre de secrétaire de la session.

M. Martin Croteau, coordonnateur du service d'aménagement du territoire, M^{me} Caroline Vachon, coordonnatrice développement économique, M. Marc-André Harnois, ing., service de génie civil, et M^{me} Andrée Lavoie, adjointe à la direction, sont également présents.

ORDRE DU JOUR

1. AFFAIRES CORPORATIVES

- 1.1. Ouverture de la session
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption des délibérations du Conseil des maires du 20 décembre 2017
- 1.4. Documents reproduits
- 1.5. INVITÉ(E)S :
 - 1.5.1 Madame Caroline Aubin
SADC de Nicolet-Yamaska
Présentation Cap sur l'avenir de Nicolet-Yamaska
 - ~~1.5.2 Monsieur Anthony Deshaies
Office de tourisme de Nicolet-Yamaska
Présentation du bilan 2017~~

2. PROJETS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – FDT

3. AFFAIRES COURANTES (finalité : résolution)

- 3.1. Engagements stratégiques 2018-2021 (mission, vision et valeurs)
- 3.2. Calendrier d'adoption des politiques de gouvernance de la MRC
- 3.3. Démarche de revitalisation commerciale : Demande d'aide financière
- 3.4. Adoption du règlement 2018-01 fixant la tarification des biens et services de la MRC
- 3.5. Programme RénoRégion : Hausse de la valeur maximale d'un logement admissible
- ~~3.6. Entente de soutien aux activités de l'Office de tourisme – 2018~~

~~3.7. Entente de services d'accompagnement en prédémarrage des projets touristiques – 2018~~

3.8. Transport collectif : Avance de fonds

4. POINTS D'INFORMATION

- 4.1. Lac-à-l'Épaulé : Ordre du jour (24 janvier 2018)
- 4.2. Rapport en développement économique (4^e trimestre 2017)
- 4.3. Rapport des présidents de comités
 - 4.3.1. Comité stratégique
- 4.4. Suivi du FARR / Table des MRC
- 4.5. Formation des nouveaux élu(e)s
- 4.6. Souper des Fêtes des maires (rappel 19 janvier 2018)

5. AFFAIRES FINANCIÈRES

- 5.1. Liste des comptes

6. PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum de 30 minutes)

7. DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT-FORÊT, COURS D'EAU ET CARRIÈRES-SABLIÈRES

- 7.1. Aménagement-forêt
 - 7.1.1 Rapport permis aménagement / urbanisme 2016-2017
 - 7.1.2 Avis de motion – Règlement relatif à l'écoulement des eaux des cours d'eau – Règlement numéro 2018-02
- 7.2. Cours d'eau et carrières-sablières

8. DEMANDES D'APPUI

- 8.1. Offre de partenariat financier - 20^e Défi OSEntreprendre Centre-du-Québec
- 8.2. Consultation sur le projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme
- 8.3. Révision intégrale des politiques en vigueur concernant le financement des chemins forestiers afin de favoriser le tourisme et l'accès à la forêt

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 **OUVERTURE DE LA SESSION**

La préfète madame Geneviève Dubois, préside l'assemblée et la déclare ouverte.

1.2 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2018-01-01

CONSIDÉRANT l'ajout des points suivants :

- 9.1 Positionnement de la MRC - Projet de loi sur le cannabis
- 9.2 Rencontre avec le Parti Québécois (23 janvier 2018)

CONSIDÉRANT le retrait des points suivants :

- 1.5.2 Monsieur Anthony Deshaies
Office de tourisme de Nicolet-Yamaska
Présentation du bilan 2017
- 3.6 Entente de soutien aux activités de l'Office de tourisme – 2018

3.7 Entente de services d'accompagnement en prédémarrage des projets touristiques – 2018

Il est proposé par monsieur Réal Deschênes, maire de Saint-Wenceslas et appuyé par monsieur Julien Boudreault, maire de Grand-Saint-Esprit et unanimement résolu par ce Conseil d'adopter cet ordre du jour tel que présenté, en le laissant ouvert à tout autre sujet d'intérêt pour la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-01-02 **1.3** **DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DES MAIRES DU 20 DÉCEMBRE 2017**

Le procès-verbal de la séance du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska tenue le 20 décembre 2017 a été transmis à la préfète et aux membres du Conseil.

CONSIDÉRANT que le procès-verbal respecte l'esprit des délibérations du 20 décembre 2017 ;

Il est proposé par monsieur Mathieu Lemire, maire de Saint-Zéphirin-de-Courval et appuyé par monsieur Gilles Bédard, maire de Sainte-Eulalie et unanimement résolu par ce Conseil d'adopter les minutes de ces délibérations, en dispensant le secrétaire d'en faire la lecture et en ratifiant les décisions et gestes qui y ont été posés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 **DOCUMENTS REPRODUITS**

<u>Date</u>	<u>Provenance</u>	<u>Sujet</u>
2017-12-29	MAMOT	Aide financière service de banque de terre et agent de maillage

1.5 **INVITÉE**

1.5.1 **MADAME CAROLINE AUBIN – SADC DE NICOLET-YAMASKA**

Mesdames Caroline Aubin, conseillère en développement durable à la SADC de Nicolet-Yamaska, et Isabelle Brunelle, coordonnatrice de la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska, rencontrent le Conseil afin de présenter le projet « Cap sur l'avenir de Nicolet-Yamaska ».

2.0 **FONDS DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES - FDT**

Sans objet.

3.0 **AFFAIRES COURANTES**

3.1 **ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES 2018-2021 (mission, vision et valeurs)**

La préfète, le préfet suppléant et le directeur général présentent une proposition d'engagements stratégiques pour la MRC. Les maires émettent leurs commentaires en vue d'une bonification de la proposition. Les commentaires seront acceptés jusqu'au 16 février 2018.

Une version finale sera déposée à la séance régulière du Conseil des maires du 21 février 2018 pour adoption.

2018-01-03 **3.2**
CALENDRIER D'ADOPTION DES POLITIQUES DE GOUVERNANCE DE LA MRC

CONSIDÉRANT que l'une des attentes signifiées au directeur général pour 2018 consiste à doter la MRC de politiques de gouvernance ;

CONSIDÉRANT que l'étude et l'adoption de ces politiques nécessitera des discussions au sein du Conseil des maires au cours de l'année ;

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis, maire de Sainte-Perpétue et appuyé par monsieur Réal Deschênes, maire de Saint-Wenceslas et unanimement résolu par ce Conseil d'accepter le calendrier d'adoption des politiques de gouvernance de la MRC déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-01-04 **3.3**
DÉMARCHE DE REVITALISATION COMMERCIALE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que plusieurs municipalités sont aux prises avec des problématiques de dévitalisation de leurs artères commerciales ;

CONSIDÉRANT la pertinence d'une démarche collective de revitalisation commerciale et urbaine ;

CONSIDÉRANT qu'un soutien financier est nécessaire à la réalisation d'une telle démarche et l'embauche d'un chargé de projet ;

Il est proposé par madame Denise Gendron, mairesse de Sainte-Monique et appuyé par monsieur Sylvain Laplante, maire de la Visitation-de-Yamaska et unanimement résolu par ce Conseil d'autoriser le directeur général à déposer une demande dans le programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour l'embauche d'un chargé de projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-01-05 **3.4**
ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-01 FIXANT LA TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES DE LA MRC

CONSIDÉRANT que la *Loi sur la fiscalité municipale du Québec*, à l'article 244.2, permet aux municipalités de prévoir par règlement, que tout ou partie de ses biens, services et activités, soient financés au moyen d'un mode de tarification ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné, conformément à l'article 445 du code municipal lors de la séance régulière de ce Conseil tenue le 20 décembre 2017 ;

CONSIDÉRANT que le présent règlement abroge le règlement précédent, soit 2016-04 ;

Il est proposé par monsieur Marc-André Gosselin, maire d'Aston-Jonction et appuyé par monsieur Mathieu Lemire, maire de Saint-Zéphirin-de-Courval et il est unanimement résolu par ce Conseil d'adopter le règlement 2018-01 modifiant le règlement 2016-04 relativement à la tarification des biens et services de la MRC de Nicolet-Yamaska.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-01-06 **3.5**
PROGRAMME RÉNORÉGION : HAUSSE DE LA VALEUR MAXIMALE D'UN LOGEMENT

CONSIDÉRANT que depuis le lancement du programme RénoRégion en 2015, pour qu'un logement soit admissible, sa valeur maximale ne pouvait excéder 100 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'à compter du 1^{er} avril 2018, la valeur uniformisée maximale d'un logement admissible sera de 115 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'une telle hausse permettrait de rendre un plus grand nombre de logements admissibles au programme RénoRégion ;

CONSIDÉRANT qu'il demeure de la responsabilité des partenaires de déterminer cette valeur maximale sur leur territoire, sans toutefois dépasser la nouvelle limite permise ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, maire de la Visitation-de-Yamaska et appuyé par monsieur Claude Lefebvre, maire de Baie-du-Febvre et unanimement résolu par ce Conseil de hausser la valeur uniformisée maximale d'un logement admissible au Programme RénoRégion à 115 000 \$ sur l'ensemble du territoire de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-01-07 **3.6**
TRANSPORT COLLECTIF : AVANCE DE FONDS

CONSIDÉRANT que la MRC a pris compétence en matière de transport collectif pour ses municipalités ;

CONSIDÉRANT les résolutions 2016-03-75 et 2016-03-76 mandatant Transport collectif Bécancour-Nicolet-Yamaska à agir pour et au nom de la MRC de Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT que Transport collectif Bécancour-Nicolet-Yamaska a adressé à la MRC une demande d'avance de fonds ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Nicolet a accepté de devancer son versement à la MRC ;

Il est proposé par monsieur Réal Deschênes, maire de Saint-Wenceslas et appuyé par monsieur Éric Descheneaux, maire de Pierreville et unanimement résolu par ce Conseil d'autoriser le directeur général de la MRC à transférer à Transport collectif Bécancour-Nicolet-Yamaska les sommes de 62 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0
POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION

4.1
LAC-À-L'ÉPAULE

Le directeur général soumet aux membres du Conseil des maires l'ordre du jour de la rencontre du Lac-à-l'Épaule qui aura lieu le 24 janvier prochain de 8 h 30 à 16 h 00 à l'Érablière Prince située à Saint-Wenceslas.

4.2
RAPPORT EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (4^E TRIMESTRE)

Madame Caroline Vachon, coordonnatrice développement économique, présente le bilan de son service au 31 décembre 2017.

4.3

RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS

4.3.1

COMITE STRATEGIQUE

Monsieur Marc-André Gosselin, président du Comité stratégique, fait un bref résumé de la rencontre du 11 janvier dernier.

4.4

SUIVI DU FARR / TABLE DES MRC

Le directeur général informe le Conseil du déploiement d'un premier projet FARR sur le territoire de Nicolet-Yamaska.

Il explique aussi la répartition de la charge de travail en lien avec la démarche régionale de la Table des MRC et de son comité de développement.

4.5

FORMATION DES NOUVEAUX ÉLU(E)S

Le directeur général confirme le nombre de personnes inscrites à la formation sur « Le comportement éthique » qui aura lieu le samedi 27 janvier 2018.

4.6

SOUPER DES FÊTES DES MAIRES

Monsieur Claude Lefebvre, préfet suppléant et maire de Baie-du-Febvre, rappelle qu'il accueillera les maires pour le souper des fêtes qui aura lieu le 19 janvier 2018 au Centre communautaire de Baie-du-Febvre.

5.0

AFFAIRES FINANCIERES

5.1

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

2018-01-08

Il est proposé par monsieur Michaël Bergeron, maire de Paroisse de Saint-Célestin

et appuyé par monsieur Julien Boudreault, maire de Grand-Saint-Esprit

et unanimement résolu par ce Conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser le directeur général à en effectuer le paiement au montant de **171 647,60 \$** dans les délais requis, conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0

PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum de 30 minutes).

Les personnes présentes dans la salle du conseil peuvent poser des questions aux membres du conseil, en s'identifiant au préalable, en s'adressant au président de l'assemblée et déclarer à qui la question s'adresse.

7.0

DOSSIERS EN « AMENAGEMENT-FORET – COURS D'EAU ET CARRIERES-SABLIÈRES »

7.1

AMENAGEMENT-FORET

7.1.1

RAPPORT PERMIS AMÉNAGEMENT / URBANISME 2016-2017

Monsieur Martin Croteau, coordonnateur du service d'aménagement du territoire, présente un comparatif des permis émis en 2016 versus 2017.

7.1.2

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉCOULEMENT DES EAUX DES COURS D'EAU – RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-02

AVIS DE MOTION est par la présente donné par monsieur Raymond Noël, maire de Village de Saint-Célestin à l'effet qu'à une date ultérieure sera adoptée avec dispense de lecture le règlement 2018-02 ayant pour objet de remplacer le règlement 2005-24.

7.2

COURS D'EAU ET CARRIÈRES-SABLIÈRES

Sans objet.

8.0

DEMANDES D'APPUI

8.1

2018-01-09

OFFRE DE PARTENARIAT FINANCIER - 20^E DÉFI OSENTREPRENDRE CENTRE-DU-QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande de l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ) pour une contribution financière de 1 500 \$ afin de les appuyer financièrement dans l'organisation de la 20^e édition du Défi OSEntreprendre qui aura lieu le 1^{er} mai 2018 au Théâtre Belcourt à Baie-du-Febvre ;

Il est proposé par monsieur Mathieu Lemire, maire de Saint-Zéphirin-de-Courval et appuyé par monsieur Raymond Noël, maire de Village de Saint-Célestin et unanimement résolu par ce Conseil de contribuer pour un montant de 1 500 \$ à l'organisation de la 20^e édition du Défi OSEntreprendre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2

CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

Demande d'appui de la MRC de Témiscamingue.

Décision : Ne donne pas suite.

8.3

RÉVISION INTÉGRALE DES POLITIQUES EN VIGUEUR CONCERNANT LE FINANCEMENT DES CHEMINS FORESTIERS AFIN DE FAVORISER LE TOURISME ET L'ACCÈS À LA FORÊT

Demande d'appui de la MRC des Laurentides.

Décision : Ne donne pas suite.

9.0

AFFAIRES NOUVELLES

9.1

POSITIONNEMENT DE LA MRC – PROJET DE LOI SUR LE CANNABIS

Avec le projet de loi C-45 sur la légalisation du cannabis visant à encadrer de façon stricte la production, la distribution, la vente et la possession du cannabis au Canada, le Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska devra éventuellement prendre position à cet effet. Les autres MRC de la région du Centre-du-Québec ont d'ailleurs annoncé publiquement qu'ils étaient en faveur de ce projet de loi.

Madame Geneviève Dubois rajoute que le Comité Sécurité publique discutera avec la Sûreté du Québec lors de leur prochaine rencontre des impacts sur notre territoire.

9.2

RENCONTRE AVEC LE PARTI QUÉBÉCOIS

Madame Geneviève Dubois fait un rappel concernant l'invitation transmise aux élu(e)s de la MRC de Nicolet-Yamaska et la MRC de Bécancour afin de rencontrer à nos bureaux respectifs une équipe de députés du Parti Québécois le 23 janvier prochain.

Le but de cette rencontre est de permettre au Parti Québécois de prendre connaissance des situations, des intérêts et des travaux qui découlent de nos MRC respectives.

10.0

2018-01-10

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Michaël Bergeron, maire de Paroisse de Saint-Célestin
et appuyé par monsieur Gilles Bédard, maire de Sainte-Eulalie
et unanimement résolu par ce Conseil qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever cette séance à vingt-deux heures vingt (22 h 20).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PREFETE
GENEVIÈVE DUBOIS**

Signatures

**SECRETAIRE-TRESORIER
MICHEL CÔTÉ**